2 - 3 OKTOBER
22th edition

BELGIAN WESTHOEK CLASSIC 2026

Org. A.C. Medina - www.belgianwesthoekclassic.be

REGLEMENT 2026

JBR ROADTRIPS REGULARITY RACING events
WWW.JBREVENTS.BE

Autoclub Medina Bornem

Automa.be

HARMONIE

RONSE

GEODYNAMICS

foto's: Ronny Vanparys – Belgian Westhoek Classic 2026

THE MOST
AUTHENTIC

JBR ROADTRIPS REGULARITY RACING events

WWW.JBREVENTS.BE

MOTOR UNION 2000

Autoclub Medina Bornem

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES 3

1 PRÉSENTATION 4

1.01 Description 4

1.02 Organisation 4

2 PROGRAMME & TIMING 5

3 VÉHICULES 6

3.01 Véhicules autorisés 6

3.02 Catégories 6

3.03 FIVA-Pass, fiche PTH, etc… 6

3.04 Appareils de mesure 6

3.05 Appareils de navigation 6

3.06 Émissions sonores 6

3.07 Éclairage supplémentaire 6

4 ÉQUIPAGES 7

4.01 Équipages admissibles 7

4.02 Licences 7

4.03 Contrôle d'alcoolémie 7

5 INSCRIPTION 8

5.01 Procédure d'inscription 8

5.02 Frais d'inscription 8

5.03 Nuit d'hôtel 9

5.04 Annulation de l'inscription 9

6 CONDITIONS GÉNÉRALES 10

6.01 Ordre de départ 10

6.02 Numéros de porte 10

6.03 Feuille de contrôle 10

6.04 Limitations de vitesse 10

6.05 Assistance – refueling 11

6.06 Abandon - Redémarrage 11

6.07 Reconnaissances – informations sur l'itinéraire .. 11

7 CONTRÔLES DE PASSAGE 12

7.01 Contrôles horaire (départ ou fin section) 12

7.02 Test de régularité 12

7.03 Tests sur terrain privé (driving test) 13

7.04 Test de navigation (lecture de carte) 14

7.05 Contrôles de passage humain (secret checks) ... 14

7.06 Heures d'ouverture et de fermeture 15

7.07 Heure officielle 15

8 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE 16

8.01 Rally Welcome 16

8.02 Contrôle technique 16

8.03 Parc de départ – parc fermé 16

8.04 Contrôle licences 17

8.05 Étalonnage 17

8.06 Briefing 17

8.07 Parc à remorques 17

8.08 Fin d'une journée de compétition 17

8.09 Itinéraire alternatif - Déviations 17

8.010 Classement intermédiaire – Classement final – Réclamations (Inquiry Phone) 18

9 PÉNALITÉS 19

9.01 Pénalités générales 19

9.02 Pénalités concernant les articles 3.05 & 3.07 19

9.03 Pénalités concernat l'article 6.01 20

9.04 Pénalités concernant l'article 6.02 20

9.05 Pénalités concernant l'article 6.03 20

9.06 Pénalités concernant l'article 6.04 20

9.07 Pénalités concernant l'article 7.02 20

9.08 Joker 20

9.09 Ex-aequo 20

10 TROPHÉES - RÉCOMPENSES 21

Les modifications par rapport au règlement 2025 sont surlignées en jaune.

1 PRÉSENTATION

1.01 Description

L'Autoclub Medina & JBREvents organisent les **vendredi 2 et samedi 3 octobre 2026** le Belgian Westhoek Classic, un rallye de régularité pour voitures. Les participants ont le choix entre deux catégories de difficultés : **Expert** ou **Classic**. Le parcours a une distance d'environ 600 kilomètres et est composé de tests de régularité, tests sur terrain privé, tests de navigation et de parcours de liaison. La vitesse moyenne maximale est de 49,99 km/h, sauf si les conditions ne le permettent pas (ex: autoroutes). La vitesse moyenne maximale de la catégorie Classic sera ajustée suivant le degré de difficulté. La compétition se déroule avec l'autorisation de la fédération flamande de sport automobile (www.vas.be), l'Association Sportive Automobile Francophone (www.asaf.be), des provinces, communes et villes traversées. En cas de contestations au sujet de l'interprétation du présent règlement seul le texte en langue néerlandais fera foi.

	EXPERT	CLASSIC
Distance	+/- 600 km	+/- 600 km
Vitesse moyenne	max 49,99 km/h	Adaptée au degré de difficulté
Systèmes de navigation	Fléché métré ou non-métré Notes « horloge » Carte tracée Carte à tracer (flèches – points cardinaux)	Fléché métré ou non-métré (max 5%) Notes « horloge » avec distances Carte tracée

1.02 Organisation

Club organisateur
Autoclub Medina vzw
M. Rudy Opdenakker
Seringenlaan 7
B-2880 Bornem
Tel/fax: 0032 3 889 55 60

Secrétariat
JBREvents
M. Bjorn Vanoverschelde
Broelstraat 6
B-8540 Deerlijk
Mobiel: 0032 468 29 01 04
info@belgianwesthoekclassic.be

Site web – Tableau d'affichage officiel
www.belgianwesthoekclassic.be / Sportity code accès : « BWC »

Comité d'organisation

Directeur de course	Rudy Opdenakker
Secrétariat	Bjorn Vanoverschelde
Responsables du parcours	Bjorn Vanoverschelde / Jens Vanoverschelde
Relation concurrents	Jens Vanoverschelde

Officiels

Contrôle administratif	Autoclub Medina vzw / Vlaamse Autosportfederatie
Controle technique	Vlaamse Autosportfederatie
Bureau de calcul	Nick Vanoverschelde / Jo Decavele
Voiture 0	Chris D'hondt / Steven Mestdagh
Voiture damier	Vandenheede Kevin / Geldhof Frieke
Juge de faits	Luc De Cock / Guy Dhaene
Facebook live / speaker	Reginald Delmarche / Stijn Van de Weyer
Système tracking	Geodynamics, Stijn Stragier

2 PROGRAMME & TIMING

Date	Heure	Programme	Lieu
Avril 2026	20h00	Publication du règlement provisoire	www.belgianwesthoekclassic.be
20.05.2026	20h00	Ouverture des inscriptions	http://entry.belgianwesthoekclassic.be
15.08.2026	23h59	Fermeture des inscriptions	http://entry.belgianwesthoekclassic.be
mi-sept. 2026	20h00	Publication du règlement definitif	www.belgianwesthoekclassic.be
28.09.2026	20h00	Publication de la liste des participants numérotée	www.belgianwesthoekclassic.be
02.10.2026	à partir de 16h15 (sur convocation)	Rally Welcome ('fast lane' disponible)	Event Welcome Center *Sint-Hermesstraat* *B-9600 Ronse*
	à partir de 16h35 (sur convocation)	Verifications technique	Verifications technique *Grote Markt* *B-9600 Ronse*
	ensuite	Parc fermé IN	Parc fermé *Grote Markt* *B-9600 Ronse*
	ensuite	Contrôle administratif	De Harmonie (1er étage) *Grote Markt 10* *B-9600 Ronse*
	18h30	Départ LEG 1 – section 1	Parc fermé *Grote Markt* *B-9600 Ronse*
	22h00	Arrivée LEG 1 – section 1	Ibis Styles Nieuwpoort *Brugsesteenweg 41* *8620 Nieuwpoort*
	22h30	Publication liste de départ LEG 2	online notice board
04.10.2026	00h30	Publication classement inter. LEG 1 + liste de départ LEG 2	online notice board
	08h15	Départ LEG 2 – section 2	Ibis Styles Nieuwpoort *Brugsesteenweg 41* *8620 Nieuwpoort*
	12h10	Regroup IN – fin section 2	Mauritshof *Mauritsweg 5* *NL-4515 LA Ijzendijke*
	13h20	Regroup OUT – départ section 3	Mauritshof *Mauritsweg 5* *NL-4515 LA Ijzendijke*
	16h10	Break	Secret Location
	18h15	Arrivée LEG 2 - fin section 3	Parc fermé *Grote Markt* *B-9600 Ronse*
	+/- 21h00	Publication du classement officieux	online notice board
	+/- 21h30	Publication du classement officiel	online notice board
	ensuite	Remise des prix	De Harmonie *Grote Markt 10* *B-9600 Ronse*

3 VÉHICULES

3.01 Véhicules autorisés

Tous les véhicules participants doivent être en possession d'un certificat de controle technique valide, d'une assurance en cours de validité et être conformité avec le code de la route belge. Les véhicules inscrits en catégorie Expert doivent être immatriculés avant le 01.01.2011. Il n'y a pas de limite d'âge pour les véhicules inscrits en catégorie Classic. Il n'est pas autorisé de changer de véhicule au cours de l'épreuve.

3.02 Catégories

		Expert	Classic
Oldtimer	Véhicules immatriculés avant le 01.01.1996	Autorisé	Autorisé
Youngtimer	Véhicules immatriculés entre le 01.01.1996 et avant 01.01.2011	Autorisé	Autorisé
Toertimer	Véhicules immatriculés après le 01.01.2011	Non-autorisé	Autorisé

3.03 FIVA-Pass, fiche PTH, etc…

Un FIVA-Pass, une fiche PTH, un "Laissez-passer pour Véhicule Historique de Régularité", un FIA-pass ou un ASN-pass ne sont pas nécessaires pour participer.

3.04 Appareils de mesure

Aussi bien les trips mécaniques que électroniques, programmables ou non et/ou avec affichage de la vitesse moyenne, et les montres digitales et/ou radio pilotées sont autorisés.

3.05 Appareils de navigation

La présence ou l'utilisation d'appareils de navigation dans une voiture participant **en catégorie Expert**, sous quelconque forme, **n'est pas autorisée** et peut entraîner des pénalités (voir Art. 9.02). La présence ou l'utilisation d'appareils de navigation dans une voiture participant **en catégorie Classic**, sous quelconque forme, **est autorisée**. La présence de boussoles (numériques, non contrôlé par GPS) est autorisé.

3.06 Émissions sonores

Le taux maximal d'émissions sonores pour une voiture sur route ouverte est de 95 dB + 1 dB de tolérance sur la mesure (conformément au code de la route belge).

3.07 Éclairage supplémentaire

Pour respecter l'esprit de l'époque, les ampoules au Xénon ne sont pas autorisées dans chaque catégorie. Les ampoules LED sont autorisées dans chaque catégorie à la condition expresse d'être insérées dans les optiques d'époque, maximum 4 ampoules LED par phare **(les rampes LED ne sont pas autorisées)**.

4 ÉQUIPAGES

4.01 Équipages admissibles

Un équipage se compose en tout temps de 2 coéquipiers : un pilote et un navigateur. Le pilote doit être en possession d'un permis de conduire valide. Le navigateur doit être âgé d'au moins 12 ans (révolus). Il est autorisé d'inverser les rôles entre les deux coéquipiers durant l'épreuve, seulement si le navigateur est en possession d'un permis de conduire valide.

4.02 Licences

Afin de participer, il est obligatoire d'être en possession d'une licence VAS (type R minimum) ou ASAF (type L minimum). Pour les personnes ne possédant pas de licence, il est possible d'obtenir une licence à la journée lors du controle administratif. Le prix d'une licence à la journée est de 15 € par personne, à payer en espèces (appoint demandé) aux commissaires sporitfs du VAS. Une licence (inter)nationale (RACB ou autre ASN) n'est pas valable.

4.03 Contrôle d'alcoolémie

Le juge de faits peux avant et/ou pendant la compétition tenir des contrôles d'alcoolémie. Le code de la route belge auorise un maximum de 0,22 mg/l (ou 0,5 ‰). La fédération flamande de sport automobile applique une tolérance zéro (chapitre 4 du règlement sportif VAS, conditions générales Art.2 point 6). Cela signifie que le taux d'alcoolémie doit être de 0,00 mg/l. Si le premier test s'avère positif, un second test sera effectué afin de connaître la quantité exacte. Si un résultat positif est obtenu, une exclusion immédiate sera mise en oeuvre, et le copilote ne pourra pas prendre le volant. Matériel utilisé : ALCO-Sensor-FST – Numéros de série : 071333 et 071328, avec certificat d'étalonnage valide délivré par l'institut belge des mesures.

5 INSCRIPTION

5.01 Procédure d'inscription

A. DEMANDE D'INSCRIPTION
Une "demande d'inscription" pour le Belgian Westhoek Classic 2026 ne peut uniquement être faite via notre site web http://entry.belgianwesthoekclassic.be. Cette "demande d'inscription" peut être formulée à partir du 20 mai 2026 à 20h00. Au total, **130 demandes d'inscription** sont disponibles. Une "demande d'inscription" peut être déposée jusqu'au 15 août 2026 à 23h59 dans la limite des demandes disponibles (c'est à dire 130).

B. INSCRIPTION ACCEPTÉE
Une fois votre demande d'inscription déposée, vous recevrez un mail automatique contenant les coordonnée bancaires. Votre inscription ne sera validée qu'après réception du paiement. À partir de la liste des demandes d'inscription, les **110 premiers paiements reçus seront retenus**. Les paiement sont acceptés jusqu'au 15 août 2026 à 23u59 dans la limite des places disponibles (c'est à dire 110).

5.02 Frais d'inscription

Le montant des frais d'inscription est fixé à **295 €** par voiture.

Ces frais d'inscription contiennent :

- Organisation générale
- Encadrement sportif (ex : commissaires, agents de sécurité (nuit), système de géolocalisation, location du circuit, etc…)
- Assurance
- Set de roadbooks
- Roadbook alternatif
- Numéros de porte
- Plaques rallye
- Autocollants BWC
- Trophées et récompenses éventuelles
- Prix de "finisher"

Des forfaits de repas individuels seront disponibles (55 € pp).

Un 'forfait repas' se compose d'un déjeuner « buffet » & drinks le samedi-midi et foodtruck le samedi-soir.

5.03 Nuit d'hôtel

L'hébergement à l'hôtel pour la nuit du vendredi au samedi n'est pas inclus dans les frais d'inscription. La réservation d'une ou plusieurs chambres d'hôtel dans l'hôtel QG est facultative. La réservation d'une chambre d'hôtel peut se faire à l'adresse suivante : http://entry.belgianwesthoekclassic.be.

TARIFS :	139 € (incl 12% tva) par chambre – petit-dejeuner (22 € pp) optionnel – parking gratuit
DISPONIBILITE :	voir http://entry.belgianwesthoekclassic.be
VALIDITÉ :	la réservation d'une chambre d'hôtel est possible jusqu'au 1 juillet
ANNULATION :	non remboursable

5.04 Annulation de l'inscription

L'annulation de l'inscription est possible, uniquement en envoyant un e-mail au secrétaire de l'épreuve (info@belgianwesthoekclassic.be) et n'est valable que si ce dernier a renvoyé un e-mail de confirmation.

En cas d'annulation avant le 15.08.2026, 100% des frais d'inscription sera remboursée.
En cas d'annulation entre le 15.08.2026 et 15.09.2026, la moitié des frais d'inscription sera remboursée.
En cas d'annulation après le 15.09.2026, pas de remboursement des frais d'inscription.

Si un équipage ne se présente pas au départ, ses frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Si la compétition ne peut avoir lieu, 75% des frais d'inscription sera remboursée.

6 CONDITIONS GÉNÉRALES

6.01 Ordre de départ

Le départ de l'étape 1 est donné les concurrents de la catégorie Expert partent en premier dans l'ordre décroissant des numéros, suivis par les concurrents de la catégorie Classique dans l'ordre croissant des numéros, avec un intervalle minimum de 5 minutes entre le dernier concurrent expert et le premier concurrent Classic.

Le départ de l'étape 2 est donné suivant l'ordre du classement après NAVIGATION TEST 1; La catégorie Expert prendra le départ dans l'ordre inverse du classement, suivie de la catégorie Classic dans l'ordre du classement. Un intervalle minimum de 5 minutes sera prévu entre le départ du dernier concurrent de la classe Expert et celui du premier concurrent de la classe Classic.

Les numéros de départ 1-15 (Expert) et 101-120 (Classic) seront déterminés par l'organisation. Les autres numéros de départ seront déterminés en fonction de l'année du véhicule participant, ou en fonction du (pré)nom du pilote ou en fonction du (pré)nom du copilote. Une méthode différente sera utilisée chaque année pour assurer la diversité des listes de départ numérotées.

6.02 Numéros de porte

Les numéros de portes, délivrés lors du controle administratif, doivent être appliqués durant toute la durée de la compétition. L'absence ou l'illisibilité de ces numéros est passible de pénalités (voir Art. 9.04). Si un participant est contraint d'abandonner, les numéros de porte doivent être immédiatement supprimés.

6.03 Feuille de contrôle

Lors du contrôle administratif, les participants recoivent les feuilles de contrôle où figurent tous les temps impartis entre chaque contrôles horaire. Le participant est lui-même responsable de sa feuille de contrôle (en cas de perte ou de remise tardive à un contrôle par exemple). Les réclamations à ce sujet ne seront pas acceptées. Cette feuille de controle doit être remise spontanément à chaque contrôle. Toute modification réalisée par le participant est passible de pénalités (voir Art. 9.05).

6.04 Limitations de vitesse

Durant toute la durée de l'épreuve, les participants doivent se plier aux règles du code de la route.

1) **À n'importe quel moment, également durant les tests de régularité, l'organisation peut vérifier si les limitations de vitesse sont bien respectées. Ces contrôles seront annoncés dans le roadbook par la mention suivante : "RADAR ZONE". Le début et la fin de chaque zone de contrôle seront clairement indiqués dans le roadbook, ainsi que la vitesse maximale à respecter dans cette zone. Dans chaque zone, le controle sera effectué au moyen d'un système de suivi par GPS qui sera installé dans chaque véhicule lors de la vérification technique. Les équipages ne sont pas tenus de prévoir des installations supplémentaires (ex: alimentation électrique). Si un dépassement de la vitesse autorisée est constaté, le barême de pénalités suivant sera appliqué (dès la première constatation) :**

+ 1 km/h	**tolérance**
+ 2 km/h	
+ 3 km/h	
+ 4 km/h	
+ 5 km/h	
+ 6 km/h	**0'10" de pénalité**
+ 7 km/h	**0'20" de pénalité**
+ 8 km/h	**0'30" points de pénalité**
+ 9 km/h	**1'00" points de pénalité**
+ 10 km/h	**1'30" points de pénalité**
> 10 km/h 1ère constatation	**1'30" points de pénalité + avertissement**
> 10 km/h 2nde constatation	**exclusion**

Si une 'RADAR ZONE' se trouve durant un test de régularité, la distance entre la fin de la zone et la prise de temps suivante sera d'au moins 500 mètres.

2) À tout moment, y compris pendant les épreuves de régularité, l'organisation peut veiller à ce que le comportement de conduite ne soit pas inapproprié. Par comportement de conduite inapproprié, on entend :

a. Un départ anormalement rapide lors d'un START RT ou d'un START NAVIGATION TEST
b. Le non-respect des règles de priorité
c. Le dépassement ou le croisement inapproprié des autres usagers de la route
d. Le non-respect des instructions mentionnées dans le roadbook (par ex. : must stop ou no handbrake use)

En cas de comportement de conduite inapproprié, les pénalités suivantes seront appliquées :

1ere constatation	**1'00" de pénalité**
2ieme constatation	**5'00" de pénalité + avertissement**
3ieme constatation	**exclusion**

6.05 Assistance – refueling

L'organisation ne met pas à disposition de service de dépannage. Cependant, une liste de dépanneurs disponibles dans la région où se déroule la compétition sera donnée en préface du roadbook. Ces dépanneurs ne sont pas liés avec l'organisation. Vos propres véhicules d'assistance sont autorisés tout au long de la compétition. Le forfait optionnel peut être demandé lors de la "demande d'inscription" ou bien après contact avec le secrétariat de l'épreuve.

Tarif forfait "assistance" :

- Forfait assistance sans repas (roadbook assistance + plaque rallye) = **25 € par équipage**

6.06 Abandon - Redémarrage

Lorsqu'un équipage est contraint à l'abandon, ce dernier doit obligatoirement le signaler à l'organisation. Les coordonnées de l'organisateur seront incluses dans le briefing. Les départs après un abandon pendant l'épreuve sont possibles après avoir contacté l'organisation. Si un équipage est contraint d'abandonner durant la première étape, il lui est alors possible de reprendre le départ le lendemain pour la seconde étape (avec la même voiture et les mêmes membres d'équipage). Les équipages ayant abandonné durant l'étape 1 seront automatiquement inclus dans la liste de départ de l'étape 2, certes après les équipages classés dans la catégorie concernée.

6.07 Reconnaissances – informations sur l'itinéraire

Les reconnaissances de l'itinéraire ou de parties de l'itinéraire ne sont pas autorisée sous peine d'exclusion. Recevoir des informations sur l'itinéraire de l'extérieur n'est pas autorisé sous peine d'exclusion. L'échange d'informations sur l'itinéraire entre deux (ou plusieurs) équipes d'une catégorie différente (ou non) n'est pas autorisé sous peine d'exclusion des deux (ou de toutes les) équipes concernées.

7 CONTRÔLES DE PASSAGE

7.01 Contrôles horaire (départ ou fin section)

Lors de ces contrôles, les commissaires noteront l'heure en heures & minutes à laquelle le participant a pénétré dans la zone de contrôle. Lors d'un controle horaire, il est autorisé de pénétrer dans la zone (franchissement du panneau CH jaune) seulement pendant la minute idéale (non pas dans la minute précédente). Lors du controle en lui-même (franchissement du panneau CH rouge), le participant doit remettre sa feuille de contrôle au commissaire qui y notera l'heure de pointage, à condition que le véhicule et l'équipage soient présents dans la zone . Un pointage en avance ou en retard lors d'un controle horaire est pénalisé (voir Art. 9.01).
Exemple:

- Heure de pointage = 14h36
- Pour pointer à votre heure idéale, vous devez franchir le panneau CH jaune entre 14h36'00" et 14h36'59"

Au contrôle horaire « fin section », il est autorisé sans encourir de pénalités :

- **de pointer en avance**
- **de pointer en retard (maximum 20 minutes)**

Pénalités contrôle horaire « départ section »

Par minute de retard .....0'15" de pénalité / minute
Par minute d'avance .....1'00" de pénalité / minute
Plus de 10 minutes en retard au départ d'une section .....5'00" de pénalité
Pas prendre le départ d'une section.....60'00" de pénalité

Pénalités contrôle horaire « fin section »

Par minute de retard lors d'un contrôle horaire (à partir de 21 minutes).....0'15" de pénalité / minute
Par minute d'avance lors d'un contrôle horaire .....pas de pénalité
Manquer le contrôle horaire « fin section » .....30'00" de pénalité
Plus de 20 minutes de retard sur l'heure théorique pendant une section.....30'00" de pénalité

7.02 Test de régularité

Lors d'un test de régularité, l'objectif est de suivre la (ou les) vitesse(s) moyenne(s) imposée(s) aussi précisément que possible du départ à l'arrivée. Le respect de la (ou les) vitesse(s) moyenne(s) sera vérifié au moyen d'une ou plusieurs prises de temps par test de régularité. Chaque seconde d'écart (d'avance ou de retard) sera pénalisée. **Pour chaque test de régularité, les participants recevront une table de moyennes.** La distance minimale entre le départ d'un test de régularité et la première prise de temps, ou la distance entre un contrôle de passage humain (CPH) est d'au moins 500 mètres. La distance minimale entre 2 prises de temps est de 1500 mètres. Le départ d'un test de régularité sera donné soit au moyen d'un "**autostart**" ou bien à l'aide d'un **départ lancé** par un commissaire. En ce qui concerne les départs de type "*autostart*", les participants doivent déterminer leur heure de départ au moyen du temps de route depuis le contrôle précédent donné sur la feuille de contrôle. Cette heure de départ est toujours impérative. Si le concurrent a manqué le contrôle précédent, le(s) test(s) de régularité suivant(s) avec "autostart » sera(ont) automatiquement considéré(s) comme un test de régularité manquant. Concernant les départs de type "*manned start*" (départ lancé), il suffit de se mettre dans la file d'attente : un commissaire vous donnera une heure de départ et remplira votre feuille de controle. Le fait de prendre le départ d'un test de régularité en avance sera pénalisé.

Pénalités

Par seconde de retard lors d'une prise de temps (RT) .....0'01" de pénalité / seconde
Par seconde d'avance lors d'une prise de temps (RT) .....0'02" de pénalité / seconde
Pénalité maximale pour une prise de temps (RT) .....1'00" de pénalité
Manquer une prise de temps (RT).....1'00" de pénalité
Passage en sens-inverse d'une prise de temps (RT).....1'00" de pénalité
Départ en avance lors d'un 'auto start' d'un test de régularité .....1'00" de pénalité
Test de régularité manquant (non-départ).....5'00" de pénalité

7.03 Tests sur terrain privé (driving test)

Principe / départ / arrivée

Lors d'un test sur terrain privé, l'objectif est de réaliser un parcours d'agilité sur un terrain privé ou sur des routes fermées dans un temps imposé (bogey time). Chaque seconde de retard entraîne des points de pénalité. Tout temps de conduite inférieur au bogey time ne sera pas pénalisé. Le départ d'une épreuve de conduite est donné par un commissaire. Un commissaire vous attribuera une heure de départ et l'inscrira sur la carte de contrôle.

Parcours

Un dessin (non à l'échelle) du parcours à suivre sera inclus dans le « driving test road book ». Suivre un parcours incorrect et/ou toucher des cônes entraînera des points de pénalité.

Stop & go

Un test sur terrain privé peut comporter un ou plusieurs "stop & go". Sur le terrain, un "stop & go" est marqué par un cône sur le côté gauche de la route et un cône sur le côté droit de la route. Lors d'un "stop & go", la voiture doit s'arrêter complètement, les roues avant doivent dépasser les cônes, tandis que les roues arrière doivent rester devant les cônes (principe de "stop à cheval"). Après l'arrêt absolu, l'équipe repart. **Un commissaire vérifiera l'exécution correcte d'un stop & go, mais <u>ne donnera pas d'instructions</u> à l'équipage**. Le non-respect d'un stop & go entraîne des pénalités. Si l'équipage dépasse un stop & go (overshoot), il ne sera pas autorisé à revenir.

Arrivée

L'arrivée d'un test sur terrain privé se fait également sous la forme d'un "stop & go". Une fois que vous êtes arrivé à l'arrêt absolu, votre temps est enregistré. Vous quittez alors la ligne d'arrivée et continuez jusqu'à un commissaire qui notera votre temps sur votre carnet de contrôle.

<u>Pénalités</u>	
Par seconde de retard lors d'un driving test	**0'00.1" de pénalité / seconde**
Par seconde d'avance lors d'un driving test	**pas de pénalisation**
Toucher un cône	**0'05" de pénalité**
Stop & go non exécuté	**0'15" de pénalité**
Faux parcours	0'30" de pénalité
Pénalité maximale pour un test sur route fermée	0'30" de pénalité
Manquer l'arrivée d'un driving test	0'30" de pénalité
Manquer un test sur route fermée (non-départ)	5'00" de pénalité

Exemple roadbook

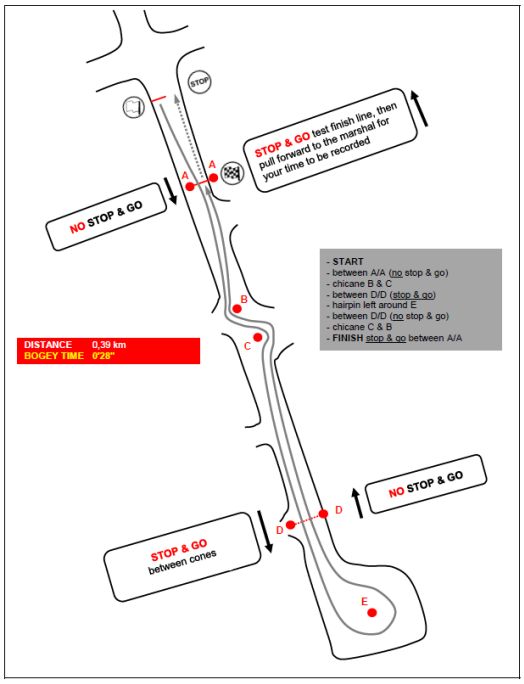

7.04 Test de navigation (lecture de carte)

Lors d'un test de navigation (test de lecture de carte), l'objectif est de parcourir la carte avec le plus de précision possible. Lors d'un test de navigation, des controles de passage non-humain peuvent être implantés à n'importe quel moment (sans être mentionné dans le roadbook) afin de vérifier que les participants suivent bien le bon parcours. Un contrôle de passage non-humain se trouvera toujours du côté droit de la route. Lors du franchissement d'un controle de passage non-humain, le participant devra immédiatement noter l'inscription (lettre) et de manière indélébile dans la première case libre de la feuille de contrôle. Tout contrôle de passage non-humain manquant se verra pénalisé. Un exemple de contrôle de passage non-humain sera présenté lors des vérifications administratives.

Un test de navigation démarre à un contrôle horaire. Il y a également un contrôle horaire à la fin du test de navigation. Le pointage en retard à un contrôle horaire entraîne des pénalités.

Pénalités

Contrôle de passage non-humain manquant .....0'15" de pénalité
Par minute de retard lors du contrôle horaire « fin navigation test ».....0'15" de pénalité / minute
Par minute d'avance lors du contrôle horaire «fin navigation test ».....pas de pénalité
Contrôle horaire « fin navigation test » manquant.....5'00" de pénalité
Test de navigation manquant (non-départ) .....5'00" de pénalité
Pénalité maximum lors d'un test de navigation .....5'00" de pénalité

7.05 Contrôles de passage humain (secret checks)

Durant le parcours et à n'importe quel moment (sans être mentionné dans le roadbook), des controles de passage humain peuvent être implantés afin de verifier que les participants suivent bien le bon parcours. La localisation exacte de ces contrôles de passage reste secrète et ces derniers ne sont pas annoncés dans le roadbook. Lors d'un contrôle de passage humain, le début de la zone est signalée par un panneau jaune et un panneau rouge se situe au niveau du contrôleur. Le participant doit remettre spontanément sa feuille de contrôle au commissaire afin que ce dernier puisse la signer. Tout VISA de contrôle de passage manquant ou en trop se verra pénalisé.

Pénalités
Contrôle de passage (humain) manquant .....0’15" de pénalité
Passage en sens-inverse d’un contrôle de passage humain .....0’15" de pénalité

7.06 Heures d’ouverture et de fermeture

Tous les contrôles de passage ouvriront 20 minutes avant l’heure de passage théorique du premier concurrent et fermeront 20 minutes après l’heure de passage théorique du dernier concurrent lancé pour la section en question.

7.07 Heure officielle

L’heure officielle sera consultable par les participants sur le tableau d’affichage et/ou sur le site web https://time.is/belgium.

8 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

8.01 Rally Welcome

Le 'Rally Welcome' et les vérifications administratives ouvriront le vendredi 2 octobre de 16h15 à 18h30 et se trouveront au **BELGIAN WESTHOEK CLASSIC HEADQUARTER (Sint-Hermesstraat; 9600 Renaix).**. L'heure de convocation se font par invitation. L'heure de convocation pour chaque équipage sera publiée sur notre website www.belgianwesthoekclassic.be le lundi 28 septembre.

Lors du Rally Welcome, les documents suivants vous seront donnés :

- Plaques rallye
- Numéros de porte
- Autocollants BWC
- Les carnets de bord
- Extras:
    - Tickets repas (si commandé)
    - Roadbook assistance (si commandé)

8.02 Contrôle technique

Les vérifications techniques seront ouvertes le vendredi 2 octobre de 16h35 à 18h50 et se trouveront sur la Grand Place de Renaix.

Lors des vérifications techniques, les documents suivants seront vérifiés :

- Attestation de contrôle technique valide
- Certificat d'assurance valide

Lors du contrôle technique, chaque véhicule sera également équipé d'un système de localisation fourni par l'organisation. Les participants ne doivent pas prendre de dispositions particulières à cet effet (ex.: alimentation électrique).

8.03 Parc de départ – parc fermé

Après le contrôle technique, les équipes se dirigent vers le parc fermé. Le parc fermé est situé sur la Grand Place de Renaix. **Une fois que le véhicule participant a été placé dans le parc de départ, il ne peut plus en sortir.**

8.04 Contrôle licences

Après le contrôle technique et la mise en place de la voiture dans le parc fermé, les équipes se dirigent vers le contrôle licenses. Le contrôle licences sera ouvert le vendredi 2 octobre de 16h45 à 19h00 et se trouvera au café De Harmonie (1er étage), Grote Markt 10, 9600 Renaix.

Lors du contrôle administratif, les documents suivants seront vérifiés :

- Le permis de conduire du pilote (et éventuellement celui du navigateur)
- Les licences du pilote et du navigateur*

Lors du contrôle licences, les documents suivant vous seront donnés :

- Roadbook voucher

* Les participants (pilote et copilote) doivent être titulaires d'une licence VAS (minimum type R) ou d'une licence ASAF en cours de validité. VAS ou ASAF sont les fédérations régionales de sport automobile en Belgique. Les licences nationales (belges ou étrangères) ne sont pas autorisées. Les personnes qui ne sont pas en possession d'une licence valable peuvent obtenir une licence pour un événement (15 € en espèces, à payer lors des vérifications administratives).

8.05 Étalonnage

L'organisation prévoit un parcours d'étalonnage afin de régler vos appareils de mesure. Ce parcours sera publié sur notre site web www.belgianwesthoekclassic.be. **Il est obligatoire (pour ceux qui souhaitent faire l'étallonage) de l'effectuer avant de vous rendre au 'Event Welcome Center'.**

8.06 Briefing

Chaque participant recevra par mail le lundi 28 septembre un briefing. Il est possible de poser vos questions par email (info@belgianwesthoekclassic.be) jusqu'au jeudi 1 octobre 20h ou le vendredi 2 octobre jusqu'à 18 heures par le « inquiry phone » (voir art. 8.10).

8.07 Parc à remorques

L'organisation prévoit un parc à remorques:

- Parking centre commerciale (adresse GPS: César Snoecklaan 51, 9600 Ronse)

Les remorques ne sont pas autorisés dans le centre-ville de Renaix (Ronse).

8.08 Fin d'une journée de compétition

Lors de la fin d'une journée de compétition (étape), aucune règle de "parc fermé" ne s'applique. Les participants sont libres de retirer leurs véhicules du parc.

8.09 Itinéraire alternatif - Déviations

Sur le tableau d'affichage se trouve les "itinéraires alternatifs". **Un itinéraire alternatif sera proposé pour chaque test de régularité** qui sera utilisé en cas d'impossibilité de parcourir le test de régularité correspondant. Si un itinéraire alternatif doit être utilisé, les équipages en seront informés par le contrôle de passage précédent. **Si une déviation devait être mise pendant une liaison ou une 'navigation test', des flèches de déviation seront installées.** La fin d'une déviation sera signalée par une flèche pointée vers le bas indiquant le point de reprise dans le roadbook. Si la déviation est trop longue, l'organisation adaptera les temps impartis.

Tourner à gauche

Tourner à droite

Aller tout-droit

Fin de déviation
(La position dans le roadbook sera mentionnée)

8.010 Classement intermédiaire – Classement final – Réclamations (Inquiry Phone)

Les résultats intermédiares et finaux se trouveront sur http://results.belgianwesthoekclassic.be. Les résultats mis en ligne sur notre site web ne sont pas officiels et sont à titre purement informatifs. Si vous avez des questions ou des réclamations, vous devez contacter l'organisation par le « inquiry phone ». Les détails seront communiquer lors du briefing écrit.

Les données du système GPS ne sont pas valables pour établir un classement, sauf dans les 'speed zones'.

9 PÉNALITÉS

9.01 Pénalités générales

Test de régularité

Par seconde de retard lors d'une prise de temps (RT).....0'01" de pénalité / seconde
Par seconde d'avance lors d'une prise de temps (RT).....0'02" de pénalité / seconde
Pénalité maximale pour une prise de temps (RT) .....1'00" de pénalité
Manquer une prise de temps (RT).....1'00" de pénalité
Passage en sens-inverse d'une prise de temps (RT).....1'00" de pénalité
Test de régularité manquant (non-départ).....5'00" de pénalité

Driving Test

Par seconde de retard lors d'un driving test.....0'00.1" de pénalité / seconde
Par seconde d'avance lors d'un driving test.....pas de pénalisation
Toucher un cône .....0'05" de pénalité
Stop & go non exécuté.....0'15" de pénalité
Faux parcours .....0'30" de pénalité
Pénalité maximale lors d'un driving test .....0'30" de pénalité
Manquer l'arrivée d'un driving test.....0'30" de pénalité
Test sur terrain privé manquant (non-départ).....5'00" de pénalité

Navigation Test

Par minute de retard contrôle horaire « fin navigation test » .....0'15" de pénalité / minute
Par minute d'avance contrôle horaire « fin navigation test » .....pas de pénalité
Manquer un contrôle de passage contrôle de passage.....0'15" de pénalité
Manquer le contrôle horaire « fin navigation test ».....5'00" de pénalité
Navigation Test manquant (non-départ).....5'00" de pénalité
Pénalité maximale lors d'un navigation test .....5'00" de pénalité

Contrôle de passage humain (secret check)

Manquer un contrôle de passage (humain) ou contrôle de passage non-humain.....0'15" de pénalité
Passage en sens-inverse d'un contrôle de passage humain .....0'15" de pénalité

Autres

Par minute de retard lors du contrôle horaire « fin section »*.....0'15" de pénalité / minute
Par minute d'avance lors d'un contrôle horaire « fin section » .....pas de pénalité
Contrôle horaire « fin section » manquant.....30'00" de pénalité
Plus de 20 minutes de retard sur l'heure théorique pendant une section.....30'00" de pénalité
Ne pas prendre le départ d'une section.....60'00" de pénalité

* = 20 minutes de retard sans pénalité

9.02 Pénalités concernant les articles 3.05 & 3.07

La présence ou l'utilisation d'appareils de navigation (Expert uniquement).....15'00" de pénalité
La présence ou l'utilisation d'éclairage LED-bar ou Xénon .....15'00" de pénalité

9.03 Pénalités concernat l'article 6.01

Prendre le départ d'une section en retard .....0'15" de pénalité / minute
Plus de 10 minutes de retard au départ d'une section .....5'00" de pénalité

9.04 Pénalités concernant l'article 6.02

Absence ou illisibilité des numéros de porte .....15'00" de pénalité

9.05 Pénalités concernant l'article 6.03

Falsification de la feuille de contrôle.....60'00" de pénalité

9.06 Pénalités concernant l'article 6.04

Dépassement de la vit. max. autorisée dans une RADAR ZONE .....voir le tableau récapitulatif Art. 6.04

9.07 Pénalités concernant l'article 7.02

Départ en avance lors d'un 'auto start' d'un test de régularité .....1'00" de pénalité

9.08 Joker

Lors du calcul des classements, chaque équipage recevra un résultat joker. Les points de pénalités encourus moins le résultat joker forment les rééels points de pénalités qui entreront en ligne de compte pour le classement. Pour chaque équipage, la plus grosse pénalité suite à un retard encourue à une prise de temps d'une RT sera automatiquement ramenée à 15 secondes de pénalité, pour autant que la plus grosse pénalité (suite à un retard) soit supérieure à 15 secondes.

Exemples :

Plus grosse pénalité (retard) de toutes les prises de temps	**Nouvelle pénalité après application du joker**
57 secondes de retard	15 secondes de pénalité
32 secondes de retard	15 secondes de pénalité
16 secondes de retard	15 secondes de pénalité
14 secondes de retard	14 secondes de pénalité
7 secondes de retard	7 secondes de pénalité

Le manquement d'une prise de temps ou un passage en avance à une prise de temps ou les pénalités d'un « Driving test » ou les pénalités d'une « Navigation Test » ne peuvent constituer un résultat joker.

9.09 Ex-aequo

En cas d'ex-aequo, l'équipage ayant réalisé le meilleur résultat lors de la première prise de temps (RT) sera avantagé. Si cela ne permet pas de départager les équipages, ce sera le résultat de la seconde prise de temps (RT) qui sera prise en compte. Si cela ne permet toujours pas de départager les équipages, ce sera la troisième prise de temps (RT) qui sera prise en ligne de compté. Et ainsi de suite…

10 TROPHÉES - RÉCOMPENSES

EXPERT

CLASSEMENT GÉNÉRAL "EXPERT"

1ère place ..... 2 trophées
2nde place ..... 2 trophées
3ème place ..... 2 trophées

CLASSEMENT PAR GROUPE "EXPERT"

1ère place oldtimer ..... 2 trophées
1ère place young timer ..... 2 trophées

CLASSIC

CLASSEMENT GÉNÉRAL "CLASSIC"

1ère place ..... 2 trophées
2nde place ..... 2 trophées
3ème place ..... 2 trophées

CLASSEMENT PAR GROUPE "CLASSIC"

1ère place oldtimer ..... 2 trophées
1ère place young timer ..... 2 trophées
1ère place toer timer ..... 2 trophées

SPECIAL PRICES

BEST FOREIGN CREW

L'équipage étranger le mieux classé (Expert & Classic confondus) recevra deux trophées.

DRIVING TEST TROPHIES *by AMF AUTOTRANSPORT*

AMF-AUTOTRANSPORT

Steerwheel Trophy
Dans chaque catégorie, un trophée sera remis au pilote ayant obtenu le moins de points de pénalité lors des "tests sur terrain privé".

Stopwatch Trophy
Dans chaque catégorie, un trophée sera remis au navigateur ayant obtenu le moins de points de pénalité lors des "tests de régularité" et du "test de navigation".

La présence des lauréats lors de la cérémonie de remise des prix est fortement appréciée pour le bénéfice de l'expérience de l'événement. Si une équipe n'est pas présente lors de la cérémonie de remise des prix, les trophées restent la propriété de l'organisation.